INTEGRA METERING

Politique QEHS et de durabilité

Table des matières

1. Objectif 2
2. Validité/Champ d'application 2
3. Nos engagements 3
3.1. Qualité 3
3.2. Environnement, protection du climat, durabilité 3
3.3. Santé et sécurité au travail 3
3.4. Droits des travailleurs et droits humains 4
3.5. Éthique et intégrité 4
3.6. Approvisionnement durable 4
4. Objectifs 4
4.1. Qualité 4
4.2. Environnement, protection de la santé, sécurité au travail 5
4.3. Durabilité 5
5. Responsabilités 6
6. Révision de la politique 6
7. Entrée en vigueur 6

1. Objectif

INTEGRA Metering s'engage à mener une gestion d'entreprise responsable, durable et conforme à la loi. La qualité, la protection de l'environnement et du climat, la sécurité et la santé au travail ainsi que l'action durable font partie intégrante de notre stratégie d'entreprise et de nos actions quotidiennes.

Cette politique précise les principes du Code de conduite de rang supérieur d'INTEGRA Holding (RL0131) pertinents pour INTEGRA Metering AG dans le cadre de la gestion QEHS[1] et de la durabilité.

Nous plaçons les exigences et les attentes de nos clients au centre de nos priorités et nous efforçons de fournir des produits et services de haute qualité. Grâce à des processus clairement définis, une réflexion basée sur les risques et l'amélioration continue de notre système de management, nous assurons l'efficacité de nos processus et augmentons durablement la satisfaction de nos clients.

En même temps, nous prenons en compte l'impact écologique de nos activités, produits et services sur l'ensemble de leur cycle de vie. Notre objectif est d'utiliser les ressources naturelles de manière responsable, d'éviter ou de minimiser les atteintes à l'environnement, de réduire continuellement la consommation d'énergie et d'eau, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et, lorsque cela est possible, d'éviter les déchets ou de les recycler de façon judicieuse, dans une logique d'économie circulaire. À cette fin, nous nous engageons à développer et à industrialiser de nouveaux produits et procédés dès la conception et de façon rigoureuse, selon des critères de durabilité, notamment la circularité, l'efficacité des matériaux, la recyclabilité et la longévité.

La sécurité et la santé de nos collaboratrices et collaborateurs sont notre priorité absolue. Nous créons des conditions de travail sûres et saines, identifions et évaluons systématiquement les risques et mettons en œuvre des mesures appropriées pour prévenir les accidents au travail, les maladies liées au travail et les risques sanitaires. Ce faisant, nous encourageons la participation active et l'implication de nos collaboratrices et collaborateurs à l'amélioration continue de notre dispositif de santé et de sécurité au travail.

En respectant rigoureusement les exigences légales, réglementaires et autres exigences contraignantes, et en améliorant continuellement nos processus, services et systèmes de management, nous apportons une contribution durable au succès à long terme de l'entreprise ainsi qu'à la protection des personnes et de l'environnement.

2. Validité/Champ d'application

Cette politique s'applique aux sites d'INTEGRA Metering AG à Therwil et Vevey.

Elle s'impose à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs, aux cadres et aux personnes travaillant pour le compte de l'entreprise. De plus, nous attendons de nos partenaires commerciaux et fournisseurs qu'ils soutiennent et respectent les principes et exigences décrits dans cette politique dans leur domaine de responsabilité.

[1] Qualité, environnement, santé et sécurité

3. Nos engagements

3.1. Qualité

Pour assurer un haut niveau de satisfaction client et un développement durable de l'entreprise, nous nous engageons notamment à :

- Développer et fournir des produits de haute qualité, sûrs et conformes à la législation, qui répondent aux exigences et aux attentes de nos clients.
- Respecter toutes les exigences légales, réglementaires et contraignantes applicables dans le domaine de la qualité.
- Promouvoir une culture d'amélioration continue grâce à des objectifs mesurables, des évaluations régulières de performance et la participation active de nos collaboratrices et collaborateurs.

3.2. Environnement, protection du climat, durabilité

Pour protéger l'environnement et réduire notre impact environnemental, nous nous engageons notamment à :

- Réduire continuellement nos émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2) et augmenter l'efficacité énergétique.
- Utiliser l'eau de façon responsable et économe en ressources, par la surveillance de la consommation.
- Utiliser des solutions efficaces de recyclage et de réutilisation.
- Promouvoir l'économie circulaire en évitant, séparant et recyclant les matériaux et déchets dans tous les domaines de l'entreprise, ainsi qu'en travaillant avec des partenaires pour développer des concepts adaptés de recyclage des substances valorisables.
- Prendre en compte les aspects environnementaux et de durabilité tout au long du cycle de vie de nos produits – du développement à l'élimination, en passant par la fabrication – afin de réduire continuellement la consommation de ressources et l'impact environnemental.
- Respecter toutes les dispositions légales applicables et les réglementations spécifiques à chaque pays, en particulier en ce qui concerne la conformité des substances et l'homologation des matériaux (notamment les restrictions sur les PFAS et les exigences spécifiques au domaine de l'eau potable).

3.3. Santé et sécurité au travail

Pour protéger nos collaboratrices et collaborateurs, nous nous engageons notamment à :

- Créer des conditions de travail sûres et saines.
- Protéger la santé et la sécurité de nos collaboratrices et collaborateurs en prévenant les accidents au travail et les maladies liées au travail, ainsi qu'en améliorant continuellement la santé et la sécurité au travail.

- Respecter toutes les exigences légales, réglementaires et autres contraignantes applicables dans le domaine de la santé et sécurité au travail.
- Promouvoir une culture de sécurité par la participation active de nos collaboratrices et collaborateurs et l'amélioration continue de nos mesures de prévention.

3.4. Droits des travailleurs et droits humains

INTEGRA Metering AG met en œuvre les principes relatifs aux droits humains, à l'égalité des chances, à l'égalité de traitement et à des conditions de travail équitables énoncés dans le Code de conduite de rang supérieur d'INTEGRA Holding (RL0131), dans le cadre du management QEHS et de la durabilité.

La mise en œuvre opérationnelle est assurée par les processus, directives et procédures d'INTEGRA Metering AG applicables à cet effet. Cela inclut, en particulier, l'évaluation des risques pertinents, la mise en œuvre de mesures appropriées de prévention et d'amélioration, ainsi que le suivi de l'efficacité.

3.5. Éthique et intégrité

INTEGRA Metering AG met en œuvre les exigences définies dans le Code de conduite de rang supérieur d'INTEGRA Holding (RL0131) en matière d'intégrité, de comportement éthique et de conformité au sein de ses processus métier.

Les risques pertinents de conformité et de corruption sont régulièrement identifiés et évalués. Des mesures appropriées de prévention, de formation et d'amélioration sont définies à partir de ces évaluations, et leur mise en œuvre fait l'objet d'un suivi.

Les violations sont signalées et traitées conformément à la procédure de signalement et d'alerte établie à cet effet.

3.6. Approvisionnement durable

Nous attendons également de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils agissent de manière responsable et nous nous engageons notamment à :

- Prendre en compte les aspects environnementaux, sociaux, des droits humains et éthiques dans les décisions d'approvisionnement.
- Promouvoir des partenariats durables et à long terme avec nos fournisseurs.
- Attendre de nos fournisseurs qu'ils respectent les exigences du Code de conduite de rang supérieur d'INTEGRA Holding (RL0131) et du Code de conduite des fournisseurs.
- Prendre en compte les risques de durabilité dans la gestion des fournisseurs.
- Promouvoir l'amélioration continue de la performance durable de nos fournisseurs.

4. Objectifs

4.1. Qualité

- Maintenir le système de management, l'appliquer de manière efficace et le faire évoluer en continu.

- Ne recevoir aucune non-conformité majeure lors des audits externes de certification et de surveillance.
- Planifier et mener des audits internes conformément au programme annuel d'audit et développer continuellement leur portée et leur efficacité (+50 % par rapport à l'année précédente)
- Enregistrer et suivre systématiquement les écarts identifiés, les possibilités d'amélioration et les mesures, et veiller à leur mise en œuvre dans les délais fixés.
- Maintenir durablement à un niveau bas les coûts de rebut rapportés au chiffre d'affaires
- Réduire en continu le taux de rebut dans les groupes de produits concernés
- Réduire en continu les temps de traitement des écarts de qualité
- Améliorer les données disponibles pour évaluer la qualité des produits, par la collecte et l'analyse systématiques des informations pertinentes pour la qualité (par exemple : signalements de défauts, rapports de contrôle, contrôles à la réception des marchandises et contrôles des échantillons initiaux).
- Accroître la qualité des produits par des améliorations de conception et de fabrication afin de réduire le taux de réclamations sur l'ensemble de la gamme de produits.

4.2. Environnement, protection de la santé, sécurité au travail

- Assurer la conformité (compliance)
- Viser 0 accident professionnel à déclaration obligatoire
- Augmenter la collecte systématique des constats issus des évaluations des dangers et des risques (au moins 30 constats documentés) afin d'élaborer des mesures préventives efficaces et d'éliminer les causes durablement.
- Effectuer des audits de sécurité internes conformément au programme d'audit, y compris des audits de sécurité exceptionnels si nécessaire

4.3. Durabilité

- Objectif zéro émission nette de gaz à effet de serre pour les Scopes 1 et 2 au plus tard en 2040 (selon l'objectif stratégique d'INTEGRA Holding)
- Vision de zéro émission nette de gaz à effet de serre pour les Scopes 1 et 2 et toutes les catégories pertinentes du Scope 3, d'ici 2050 au plus tard
- Collecte et mise à jour continues des données pour le bilan des émissions de gaz à effet de serre
- Fixer des objectifs à court terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et suivre systématiquement la mise en œuvre et l'efficacité des mesures
- Mise en œuvre du plan de protection du climat dans les processus opérationnels

5. Responsabilités

La Direction porte la responsabilité globale de la mise en œuvre de cette politique et fournit les ressources humaines, organisationnelles et financières nécessaires. Afin de mettre en œuvre efficacement la stratégie QEHS et de durabilité, la Direction a défini des responsabilités claires au sein de l'organisation.

Le responsable QEHS & Durabilité pilote et coordonne toutes les activités ayant une incidence sur l'environnement. Il veille à leur conformité et est la personne de contact centrale pour ces sujets.

6. Révision de la politique

Cette politique est régulièrement examinée par le responsable QEHS en ce qui concerne son actualité, son efficacité et son adéquation. Les ajustements nécessaires sont effectués par les personnes responsables et communiqués aux collaboratrices et collaborateurs concernés ainsi qu'aux autres parties prenantes pertinentes sous une forme appropriée. La politique est rendue accessible à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, communiquée dans le cadre de l'intégration des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs et publiée sur le site web de l'entreprise.

En cas de question sur l'application ou la mise en œuvre de la politique, le responsable QEHS se tient à disposition comme personne de contact (QM@integra-metering.com).

7. Entrée en vigueur

Cette version est une traduction de la version originale en langue allemande approuvée par le Conseil d'administration le 19 septembre 2026. En cas de doute, la version originale en langue allemande fait foi.